

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2023CC_06_108

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres En exercice : L'an deux mille vingt et trois, le six juin, à 18h30, le Conseil de Communauté s'est réuni à VIX en session ordinaire sous la Présidence de Michel BOSSARD, Président.

- Titulaires : 38

Présents :

Date de convocation : 1^{er} juin 2023

- Titulaires : 31

- Suppléants : 3

Excusés ayant donné pouvoir : 0

Votants : 32

PRESENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- Mme FONTAINE Camille, Déléguée de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTEILLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau (en remplacement de M. de CERTAINES)
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- M. GRIMAUD Claude, Délégué de la commune de Maillezais
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Sant-Sigismond
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- M. BETAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- Mme CHARBONNIER Nicole, Délégué de la commune de Vix

ABSENTS EXCUSES :

- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet

- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

SECRETAIRE DE SEANCE :

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

OBJET : COMPOSITION DE LA COMMISSION ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE VENDÉE EAU

Monsieur le Président expose que la Communauté de Communes a pris la compétence « assainissement collectif » au 1^{er} janvier 2020 et l'a transférée au Syndicat Mixte Vendée Eau au 1^{er} avril 2023.

Il rappelle qu'il existe actuellement une Commission Assainissement traitant les sujets de l'Assainissement collectif et du non collectif (SPANC). Cette commission est composée des membres suivants :

Commission Assainissement CCVSA			
Président	Communes	Membres titulaires	Membres suppléants
M. Joël CHOLLET	BENET	M. Joël CHOLLET	M. Georges MERCIER
		M. Jean DIEUMEGARD	
		M. Bertrand VALENTIN	
	BOUILLE COURDAULT	M. Loïc GIBEAUD	M. Gérard DURIVEAU
	DAMVIX	M. Philippe POUVREAU	M. Jacky METEAU
	FAYMOREAU	M. Charles DE CERTAINES	M. Alain GRELIER
	LE MAZEAU	M. Noël BRISSON	M. Philippe BRETON
	LIEZ	M. Noël ROBIN	M. Mario BONNAFOUX
	MAILLE	M. Cédric GESTRAUD	M. Laurent BAUDIN
	MAILLEZAIS	M. Pascal QUILLET	M. Michel CHAUVET
	PUY DE SERRE	M. Jérémy CHEVALLEREAU	M. Nicolas BOUVIER
	RIVES-D'AUTISE	M. Jannick COIRIER	M. Florent BAUDON
		M. Dominique POITIERS	
	ST HILAIRE DES LOGES	M. Jean-René LUCET	M. Patrick RENAUDEAU
		M. Jean-Jacques DURAND	
	ST PIERRE LE VIEUX	M. Sébastien GABORIAU	M. André THEBAULT
ST SIGISMOND	M. Denis LA MACHE	M. Jean-Louis CHATAIGNE	
VIX	M. Dominique GUERIN	M. Thierry GUILLON	
	M. Patrick ROY		
XANTON CHASSENON	M. Claudy RENAULT	M. Jean-Michel THIBAUD	

Monsieur le Président explique que le règlement intérieur de Vendée Eau stipule que la Commission Assainissement doit être composée des délégués au Comité Syndical Vendée Eau, c'est-à-dire Monsieur Michel BOSSARD (1^{er} Vice-Président) et Monsieur Joël CHOLLET (délégué pour la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise). Il précise qu'à ces délégués, doivent s'ajouter, un seul représentant par commune membre de la Communauté de Communes.

Lors de la réunion de la Commission Assainissement qui a eu lieu le 9 mai 2023, les membres ont proposé que la future commission assainissement collectif ne soit composée que par les communes concernées par

l'assainissement collectif. Les communes de Bouillé-Courdault, Liez et Puy de Serre, n'ayant qu'un zonage en assainissement non collectif, n'ont pas lieu d'être représentées dans cette commission.

Après échanges avec les communes ayant plusieurs représentants titulaires, Monsieur le Président propose la liste des membres suivante pour la future Commission Assainissement Collectif portée par Vendée Eau :

Commission Assainissement Vendée Eau			
Délégués Vendée Eau	Communes	Membres titulaires	Membres suppléants
M. Michel BOSSARD M. Joël CHOLLET	BENET	M. Jean DIEUMEGARD	M. Georges MERCIER
	DAMVIX	M. Philippe POUVREAU	M. Jacky METEAU
	FAYMOREAU	M. Charles DE CERTAINES	M. Alain GRELIER
	LE MAZEAU	M. Noël BRISSON	M. Philippe BRETON
	MAILLE	M. Cédric GESTRAUD	M. Laurent BAUDIN
	MAILLEZAIS	M. Pascal QUILLET	M. Michel CHAUVET
	RIVES-D'AUTISE	M. Jannick COIRIER	M. Dominique POITIERS
	ST HILAIRE DES LOGES	M. Jean-René LUCET	M. Jean-Jacques DURAND
	ST PIERRE LE VIEUX	M. Sébastien GABORIAU	M. André THEBAULT
	ST SIGISMOND	M. Denis LA MACHE	M. Jean-Louis CHATAIGNE
	VIX	M. Dominique GUERIN	M. Patrick ROY
XANTON CHASSENON	M. Claudy RENAULT	M. Jean-Michel THIBAUD	

Monsieur le Président ajoute que la Commission Assainissement en place actuellement sera conservée pour traiter des sujets d'assainissement non collectif.

Vu les statuts de la Communauté de Communes, notamment dans le cadre du transfert au Syndicat Mixte Vendée Eau de sa compétence en matière d'assainissement collectif ;
Vu les statuts du Syndicat mixte Vendée Eau et notamment sa compétence en Assainissement Collectif,
Vu le règlement intérieur de Vendée Eau, modifié conformément au protocole d'accord établi entre la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise et Vendée Eau ;
Vu l'article L 2224-12 du CGCT sur les règlements du service et la tarification ;

Considérant la nécessité d'établir la liste des membres de la Commission Assainissement Collectif en respect du règlement intérieur de Vendée Eau, compétent en assainissement collectif ;

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté :

- d'approuver la composition de la Commission Assainissement Collectif et de présenter celle-ci au Syndicat Mixte Vendée Eau.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- Approuve la composition de la Commission Assainissement Collectif de Vendée Eau telle qu'exposée ci-dessus, et sa présentation au Syndicat Mixte Vendée Eau.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 6 juin 2023

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance,

Adeline POUPLIN

Adeline Pouplin

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le 14/06/2023

S²LO

ID : 085-248500563-20230606-2023CC_06_108-DE